



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2008/021

Genève, le 7 mars 2008

CONCERNE:

MOZAMBIQUE

Etiquettes pour peaux de crocodiles et de léopards volées

1. L'organe de gestion CITES du Mozambique a informé le Secrétariat du fait que les étiquettes suivantes pour peaux de crocodiles et de léopards pour 2007 avaient été volées à Maputo en février 2008:
 - 60 étiquettes rouges numérotées CITES MZ PAR 07-01 à CITES MZ PAR 07-60;
 - 900 étiquettes jaunes numérotées CITES MZ NIL 07-001 à CITES MZ NIL 07-900; et
 - 2000 étiquettes jaunes numérotées CITES MZ NIL 07-0001 (AAANT) à CITES MZ NIL 07-2000 (AAANT).
2. Si des peaux portant ces étiquettes étaient présentées pour importation ou exportation, elles devraient être saisies et l'organe de gestion CITES du Mozambique et le Secrétariat en être informés.